



PLAN STRATEGIQUE ILE DE SAINTE MARGUERITE FRANCE

CONTEXTE DE LA DEMARCHE

Le projet ISOS – Isole Sostenibili, a pour objectif d’encourager des démarches territoriales intégrées pour la préservation des ressources et la mise en valeur conjointe des patrimoines naturels et culturels des petites îles. Il est cofinancé par le programme Interreg France – Italie Maritime 2014-2020 (programme co-financé par le Fonds Européen de Développement Régional.

Les petites îles du bassin méditerranéen sont des territoires singuliers, dont les patrimoines sont uniques. Confrontées à une forte fréquentation touristique, et soumises, plus que tout autre, aux changements globaux (aléas climatiques, dégradation des paysages et des habitats, pollution, surexploitation, etc.), elles sont aujourd’hui menacées. Si elles partagent des défis communs au niveau international, elles partagent aussi des solutions : ce sont de formidables laboratoires d’innovations techniques et sociales qui méritent d’être capitalisées, valorisées et partagées.

Aussi, le projet ISOS entend créer un réseau d’îles françaises et italiennes pilotes qui s’engagent pour préserver durablement leurs richesses. Ces échanges d’expériences fédéreront les différents acteurs impliqués dans la protection des îles autour d’objectifs communs et les accompagneront vers des solutions innovantes en matière de gestion des ressources (eau, énergie, déchets), de préservation et de valorisation des patrimoines naturels (paysages) et culturels (matériel et immatériel). La conduite d’ateliers techniques, de conférences, la mobilisation d’experts sur le terrain, les échanges entre pairs et les investissements locaux permettront de co-construire des stratégies durables de protection de ces microterritoires, au bénéfice des populations insulaires.

Ce projet est une composante du programme international SMILO, qui a pour objectif d’accompagner les territoires insulaires de moins de 150km² de toutes les mers du globe, qui souhaitent structurer et fédérer leurs actions en faveur d’une meilleure gestion des ressources et de la biodiversité. Cette démarche se concrétise via un processus de labellisation, reconnaissance internationale des territoires qui s’engagent pour un développement humain compatible avec l’environnement.

WWW.INTERREG-MARITIME.EU/ISOS

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet « ISOLE Sostenibili : Réseau d’îles pour le développement durable et la préservation des Patrimoines » (ISOS), soutenu par le programme Interreg France – Italie Maritime 2014- 2020 (CUP n° : I46J17000050007). Ce Programme est cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional ».

Ce document a été élaboré sous la coordination de l’Association SMILO et du Conservatoire du littoral (en tant qu’animateur de la composante 3/T1 du projet ISOS sur «la mise en place, l’animation et la pérennisation d’un réseau franco-italien des petites îles durables»), avec le concours des membres du Comité insulaire de l’île du Levant. Il a été établi à partir des documents standards nécessaires pour la candidature de l’île à la labellisation SMILO (<http://www.smilo-program.org/fr/b-label/regles-et-documents>).

Plan stratégique global de l'île Sainte-Marguerite 2019 - 2025

Contexte général permettant d'envisager positivement la mise en œuvre du plan stratégique global de l'île

L'ensemble des actions énoncées ci-dessous s'inscrivent dans le cadre de la candidature des îles de Lérins au patrimoine mondial de l'UNESCO et de la labellisation SMILO. En effet, pour prétendre à ces reconnaissances, il est impératif d'envisager un plan de gestion permettant de garantir la protection des patrimoines culturels et naturels de l'archipel sur la très longue durée. Cela constitue un véritable engagement de la part de la mairie de Cannes.

Le plan de gestion de l'Office National des Forêts (ONF) en cours de conception assurera et apportera des actions optimales de préservation de la biodiversité de ce territoire. Parallèlement, la mairie de Cannes réalise le schéma directeur des parcelles communales du Fort Royal et de ses abords. La combinaison des deux plans de gestion permettra une planification d'actions assurant une gestion responsable de ces espaces fragiles et impulsera une vision commune sur le long terme de l'île.

Afin de conforter une approche holistique, le comité insulaire réunit l'ensemble des gestionnaires et partenaires de l'archipel composé de l'île Sainte Marguerite et de l'île Saint-Honorat.

Vision générale de l'avenir de l'île par le Comité Insulaire (4 lignes max.)

Dans le cadre d'une démarche vertueuse, les gestionnaires des îles de Lérins disposent d'une vision partagée, ambitieuse et durable de l'archipel. Ses membres envisagent de concilier l'accueil des visiteurs avec la préservation de la biodiversité et la conservation du patrimoine. Ils souhaitent faire des îles de Lérins un lieu d'exemplarité environnementale à travers le déploiement d'outils innovants dans les domaines de l'eau, assainissement, gestion des déchets, énergie, patrimoine et tourisme durable. De plus, la transmission du patrimoine culturel et naturel aux visiteurs est un axe majeur du plan stratégique. Dans ce cadre, les gestionnaires ont l'ambition de faire reconnaître la valeur universelle exceptionnelle de l'île monastique de Lérins au patrimoine mondial de l'UNESCO incluant l'île Sainte-Marguerite dans la zone tampon du bien.

ENJEUX (dans l'ordre de priorité, reprendre les codes précédents)	OBJECTIFS (dans l'ordre de priorité, reprendre les codes précédents)	OPERATIONS ENVISAGEES (estimation des besoins en appui technique et financier)
Eau & Assainissement Préserver les ressources en eau et poursuivre les économies d'eau.	Continuer à sensibiliser les usagers de l'île et les plaisanciers à la préservation des ressources en eau et la réduction de la consommation d'eau.	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un suivi plus fin des consommations en eau avec relève mensuelle des principaux consommateurs - Réalisation par le SICASIL d'une étude de faisabilité de déploiement de la télérelève à l'ensemble des usagers et des différents points d'eau des îles (fontaines) afin d'obtenir des relevés d'index d'eau plus fréquents.
		<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de sensibilisation auprès des plaisanciers « Eco-gestes » Méditerranée, Inf'eau Mer, fête du canal de la Siagne... Pilotes : Ville de Cannes, SICASIL et CPIE

		<p>Installation de nouveaux sanitaires afin d'améliorer la qualité d'accueil tout en garantissant leur intégration paysagère et leur faible consommation d'eau.</p> <p>Plusieurs hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement des trois sanitaires chimiques par des toilettes sèches de juin à septembre (32€K/an) - Remplacer les 3 sanitaires par des toilettes sèches toute l'année : 60€k - Ajouter d'autres sanitaires : 20€k/sanitaire <p>Calendrier : 2021-2022</p>
<p>Limiter l'impact des eaux usées sur le milieu de l'île.</p>	<p>D'ici 2021 diagnostiquer et mettre en conformité l'ensemble des dispositifs d'assainissement non collectifs</p>	<p>Réalisation d'un diagnostic des installations d'assainissement non collectif par le SICASIL</p> <p>Coût : interne</p>
		<p>Réalisation d'un contrôle de conformité des branchements aux réseaux d'eaux usées en 2020</p> <p>Pilote : SICASIL</p> <p>Coût : interne</p>
		<p>Réalisation d'une étude approfondie pour quantifier et qualifier les rejets d'eaux usées de la plaisance sur le milieu marin</p> <p>Pilote : Mairie de Cannes</p>
	<p>Sensibiliser les habitants et acteurs économiques de l'île sur la gestion des effluents</p>	<p>Responsabiliser les restaurateurs et le CIS de l'île par le biais de contrats d'engagement. Intégrer dans les cahiers des charges des actions assurant la préservation des espaces.</p> <p>Pilote : Mairie de Cannes</p>
Energie		
<p>Concilier la production d'énergie renouvelable sur l'île et la préservation du patrimoine et des paysages</p>	<p>D'ici 2025 remplacer les chaudières du Centre International de Séjour (CIS) par une source d'énergie renouvelable.</p>	<p>Réalisation d'une étude afin d'identifier une source de production d'eau chaude sanitaires et de chauffage par une énergie renouvelable adaptée au CIS, en particulier par l'étude de la faisabilité d'une boucle de thalasso thermie.</p> <p>Pilote : Ville de Cannes</p>
	<p>D'ici 2022 ambition de mettre en œuvre le projet Lérins Grid en adoptant une approche multi-acteurs.</p>	<p>Mise en place de panneaux solaires et installation d'un chargeur et d'une batterie par EDF, Enedis et Engie en s'assurant de son intégration paysagère d'ici 2022</p>
<p>La réduction et l'optimisation de la consommation d'énergie</p>	<p>D'ici 2025 la consommation d'énergie est réduite.</p>	<p>Remplacement des équipements électriques de l'éclairage public par des LED</p> <p>Calendrier : Hiver 2019</p>
		<p>Remplacement des équipements électriques de l'éclairage décoratif du Fort Royal par des LED</p>

		Estimation d'un passage d'une consommation de 71 420 W en 2014 à 35 320 W en 2019 Calendrier : Hiver 2019
		Remplacer les nouveaux véhicules par des véhicules électriques d'ici 2026. Pilotes : ONF et Cannes jeunesse
Déchets		
La réduction des déchets et l'amélioration de l'attractivité des îles	D'ici 2025, mettre en place des opérations de réduction des déchets et étudier les modalités de réduction des déchets sur les îles et ses abords maritimes	Mise en place de conteneurs de tri sélectif sur le parking de l'embarcadère Laubeuf entre 2019 et 2021 Cout : 1500 euros
		Suppression des 350 corbeilles présentes sur l'île selon le retour d'expérience de l'île Saint-Honorat Mise en place d'une campagne de communication conjointe avec l'île Saint-Honorat. Une communication adaptée sur site et hors site est nécessaire. (Sensibilisation des visiteurs au civisme) Calendrier : printemps 2021/2022 Pilote : Mairie de Cannes
		Intégration paysagère des poubelles et des conteneurs situés sur le Fort Royal d'ici 2020 Pilote : la Mairie de Cannes
		Etude globale de traitement optimisé des déchets in-situ (compacteurs, composteurs et deshydrateurs) Pilote : Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins (CAPL) Calendrier : 2020
	La maîtrise des coûts de collecte, transport et traitement des déchets.	Actions de sensibilisation auprès des visiteurs afin qu'ils aient une conduite responsable (rapporter les déchets au continent et préservation de l'environnement) et des restaurateurs sur la réduction des déchets Calendrier : 2020-2021 Pilotes : la Mairie de Cannes et la CAPL.
		Préciser les modalités de traitement des déchets par les restaurateurs et les occupants des cabanons au sein de leur cahier des charges (imposer des conditions de séparation et de réduction des déchets par un système de bonus malus) Pilote : Mairie de Cannes
Ecosystèmes et biodiversité		

Accroître la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour améliorer les connaissances sur la biodiversité afin de mieux la protéger	Pérenniser le comité insulaire et son rôle de pilotage notamment pour la mise en œuvre des documents de gestion. Engagement dans une démarche commune, exemplaire et vertueuse	Poursuivre régulièrement le travail d'animation et de coordination du comité insulaire
		Elaborer un document cadre veillant à la cohérence de l'ensemble des plans de gestion (plan de gestion de la réserve biologique, du schéma directeur et des parcelles communales et de l'île Saint-Honorat) Pilote/coordination : Mairie de Cannes
	Mettre en œuvre les plans de gestion sur l'archipel et mobiliser les moyens nécessaires pour maintenir la biodiversité	Réalisation du plan de gestion de la réserve biologique dirigée et du plan de gestion paysager de l'île 2020 - 2030 par l'ONF : - Réalisation d'un plan d'actions paysage et d'un programme d'actions : 2019 Pilote : ONF
		Réalisation du schéma directeur des parcelles communales du Fort Royal et ses abords (réalisation de trois diagnostics : technique, d'usage et environnemental) Calendrier : 2018-2019 Coût estimé : 120 000 euros Pilote : Mairie de Cannes
		Réalisation progressive d'un inventaire de la faune et de la flore Calendrier : 2019-2030 Coût : 80 000 euros Pilote : ONF
	Elaborer une politique éducative cohérente sur la biodiversité de l'ensemble de l'archipel	Réalisation de projets pédagogiques à destination des établissements scolaires et des centres de loisirs toute l'année sur les écosystèmes et la biodiversité. Réalisation d'un bilan quantitatif et qualitatif de ces projets et de la typologie des bénéficiaires chaque année Pilote : Musées de Cannes, CPIE et Cannes jeunesse.
Maitriser les fréquentations terrestres et marines et en réduire les impacts négatifs	Disposer d'un suivi précis des impacts de la fréquentation sur la biodiversité terrestre et marine	Création d'un observatoire de la faune et de la flore terrestre et sous-marine des îles de Lérins qui complètera les études existantes et poursuivra les inventaires. Mettre en place un suivi de l'herbier de posidonie, des populations de Pinna nobilis. Pilotes : ONF, CPIE et Mairie de Cannes
Concilier dans une gestion durable les activités économiques, la préservation des paysages et la biodiversité	Travailler sur l'image du site en évitant l'artifice identitaire	Renforcer la sensibilisation des visiteurs sur l'identité de l'archipel en amont de la destination : tour-opérateurs, site internet, accueil Office du Tourisme, embarcadère.

		Pilote : office du tourisme
	Sensibilisation des plaisanciers aux éco-gestes et aux règles de mouillage.	<p>Diverses opérations pour réduire l'impact de la plaisance sur l'environnement de l'île :</p> <ul style="list-style-type: none"> - agrandissement de la zone de baignade de 7000m² à 14 000 m² entre les deux îles (ZIEM toute l'année) dans la zone d'installation des sculptures sous-marines de Jason Decaires Taylor entre les deux îles - proposition de zones d'interdiction de mouillage autour des îles - organisation du mouillage - éducation et sensibilisation des plaisanciers et bateaux-écoles - mise en place d'un formulaire de location type à disposition des plaisanciers et loueurs de bateaux incluant les informations relatives au mouillage <p>Pilote : CPIE</p>
		<p>Renforcer les effectifs de la campagne estivale « Eco-gestes Méditerranée »</p> <p>Pilote : CPIE</p>
		<p>Mettre en place la ZMEL au nord de Ste Anne de 14 hectares pour l'été 2020. Nettoyage et mise en place de la zone d'interdiction de mouillage de 43 hectares autour de la ZMEL.</p> <p>Pilote : Mairie de Cannes</p>
Maitriser la fréquentation terrestre et maritime des visiteurs	Qualifier l'offre touristique dans le respect de l'archipel	<p>Désaisonnaliser et lisser les flux touristiques toute l'année : visites touristiques (environnement et histoire) à co-créeer avec les musées, ONF, Cannes Jeunesse, l'Abbaye de Lérins en basse saison, en petits groupes et créer des expériences écoresponsables et collaboratives</p> <p>Pilote : office de tourisme Cannes</p>
		<p>Réaliser une étude sur la capacité de charge des îles de Lérins.</p> <p>Calendrier : été 2021-2022</p> <p>Cout : 75 000 euros</p> <p>Pilote : Mairie de Cannes</p>
Mobilisation de financements supplémentaires	Accroître l'attractivité et la notoriété du territoire cannois à travers l'excellence environnementale des îles de Lérins	Mobilisation d'autres financements pour les travaux d'entretien et de mise en sécurité des îles de Lérins. Développement du mécénat pour la protection du patrimoine naturel et culturel à travers le lancement d'un fond de dotation.

		Pilote : la Mairie de Cannes et l'ONF
Responsabiliser les visiteurs	Inciter à adopter des comportements respectueux et conformes à l'esprit des lieux.	Former et mettre à disposition des éco gardes pour des missions d'information et de prévention pour la baie de Cannes Calendrier : 2021-2022
		Création d'un centre d'interprétation du patrimoine naturel et sous-marin dans un cabanon de l'île par la Mairie de Cannes en collaboration avec l'ONF et le CPIE Pilote : Ville de Cannes, ONF et CPIE
		Création d'une gare maritime pour les îles avec la réalisation d'un sas d'interprétation et de valorisation des îles dès le parking du quai Laubeuf par la Mairie de Cannes Pilote : Mairie de Cannes
		Construire des offres de tourisme durable : promotion d'un tourisme authentique et expérientiel Pilote : l'Office du tourisme de Cannes Partenaires : Abbaye de Lérins, ONF et Mairie de Cannes
		La mise en place d'un accueil touristique sur l'île Sainte-Marguerite durant la saison estivale au sein du cabanon en partenariat avec l'Office du tourisme Calendrier : été 2020 ou 2021 Cout : embauche de saisonniers de mai jusqu'en septembre
	Faire appliquer toutes les réglementations aériennes, terrestres et marines.	Augmenter les patrouilles d'informations prévention répression et les coordonner en coordination avec les effectifs de la Mairie de Cannes et de l'ONF. Calendrier : 2021-2022
		Elaborer un plan d'action ambitieux contre la pollution sonore en développant un partenariat local avec les entreprises de nouvelles technologies (développer des outils numériques de mesure du son sur l'archipel) : <ul style="list-style-type: none"> - Réglementer l'usage des drones sur les îles - Impliquer l'aéroport Cannes Mandelieu et l'hélistation afin d'informer les pilotes de la réglementation applicable sur les îles de Lérins

<p>Atténuer les effets du changement climatique et les risques induits (augmentation du risque incendie, diminution des écrans verts et bleus...)</p>	<p>Prendre en compte le changement climatique dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion</p>	<p>Reconstituer les peuplements forestiers en privilégiant les essences naturellement présentes sans remplacement systématique des espèces exotiques. Plantation de pin d'Alep et du chêne vert : 4 k€ Lutter contre les plantes invasives Eviter la prolifération des espèces invasives (comme le chat) : Plan de lutte avec priorisation des interventions et méthodologie d'éradication pour chaque espèce</p>
	<p>Renforcer la restauration des écosystèmes</p>	<p>Favoriser les sternes pierregarin : poursuivre l'entretien physique des îlots et préserver leur tranquillité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élimination d'une partie ciblée de la végétation sur 2 îlots : 5 k€. - restaurer le point d'eau douce sur un îlot : 7 k€. - Etablir un relevé topographique du fond de l'étang : 5 k€. - Réaménager les deux espaces d'observation de l'étang du Batéguier <p>Pilotes : Mairie de Cannes et ONF</p>
		<p>Restaurer la brousse littorale dégradée par le piétinement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection des zones dégradées par la mise en place de ganivelles et petits panneaux d'information afin de fermer l'accès au public : 15 k€ - création de petits ouvrages pour canaliser l'eau et stabiliser la terre dans les sentes ravinées par l'érosion : 20 k€ <p>Pilote : ONF</p>
<p>Paysages culturels</p>		
<p>Concilier, dans une gestion durable, les activités économiques et touristiques et la préservation des paysages</p>	<p>Réduire les dysfonctionnements paysagers identifiés dans les plans de gestion</p>	<p>Réalisation d'une étude paysagère par l'ONF : description des peuplements inventaires faune flore.</p>
		<p>Mise aux normes environnementales du chantier naval afin de limiter l'impact écologique et maintenir une activité traditionnelle qui ne peut pas être relocalisée ailleurs dans le département</p> <p>2020 – 2025 Dossier de chantier naval écologique en cours de réalisation.</p>

		<p>Mise en place d'une signalétique adaptée et intégrée</p> <p>Pilotes : Mairie de Cannes et ONF</p> <p>Calendrier : 2021 - 2023</p>
<p>Poursuivre les actions de préservation et restauration du bâti, dans le respect de leur identité</p>	<p>D'ici 2025 le patrimoine bâti de l'île est préservé et restauré</p>	<p>Réalisation du schéma directeur du Fort Royal et de ses abords par la Mairie de Cannes comprenant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un diagnostic <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic technique du bâti et des aménagements : octobre 2019 - Diagnostic environnemental : octobre 2019 - Diagnostic des usages : octobre 2019 • Plan d'actions concernant les ouvrages techniques et les bâtiments : identifiant les ressources nécessaires, la mise en œuvre, une programmation pluriannuelle • Programmation : définition d'un programme qui servira de support pour de futures consultations visant à retenir le ou les maître(s) d'œuvre qui seront chargés de réaliser les opérations de conservation, de restauration, de valorisation et d'aménagement retenues <p>Calendrier : 2019-2020</p> <p>Coût estimé : 120 000 euros</p>
		<p>Restauration des bâtiments V et S du Fort Royal par la Mairie de Cannes</p> <p>Calendrier : 2017- 2019</p> <p>Coût estimé : 1 246 566 euros</p>
		<p>Acquisition de fournitures et matériaux pour des « chantiers jeunes » destinés à restaurer le Fort Royal</p> <p>Action réalisée par l'association de Chantier de Jeunes Provence Côte d'Azur</p> <p>Calendrier : 2017-2020</p> <p>Coût estimé : 10 000 euros</p>
		<p>Restauration et valorisation des trois cimetières présents sur l'île.</p> <p>Lancement d'une étude sur l'histoire du cimetière musulman : 2019</p> <p>Calendrier : 2019-2022</p> <p>Pilote : Mairie de Cannes et ONF</p>
	<p>Valorisation du patrimoine monumental et de l'histoire de l'archipel auprès du grand public</p>	<p>Muséographie du Musée de la mer et scénographie pour valoriser l'histoire de l'archipel (Avec Validation du projet</p>

		<p>scientifique et culturel des musées par le Ministère de la culture) Calendrier : PSC octobre 2019 - 2022</p> <p>Mise en valeur des cellules du Fort par une scénographie adaptée à tous les publics avec utilisation d'outils multimédia pour valoriser le musée et donner des clés de lecture aux visiteurs. Exposition sur le masque de fer : été 2019</p> <p>Pilotes : musées municipaux de Cannes</p>
		<p>Médiation et outils d'interprétation des paysages et du patrimoine géologique, terrestres et sous-marins avec les partenaires de l'archipel</p> <p>Pilotes : Mairie de Cannes et le CPIE</p>
		<p>Organisation d'un évènement grand public sur les îles autour des paysages culturels.</p> <p>Pilote : Mairie de Cannes et Abbaye de Lérins</p>
	Reconnaissance au Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO de la Valeur Universelle Exceptionnelle de l'île Saint Honorat, avec l'île Sainte-Marguerite et les abords maritimes dans la zone tampon	<p>Dossier de candidature pour l'inscription sur la liste indicative des biens français Cout : 65 000 euros Dépôt du dossier : janvier 2020</p> <p>Pilote : Mairie de Cannes</p>
Préserver la diversité paysagère (maintien de la mosaïque de paysages et de leurs ambiances)	D'ici 2025 ; la mosaïque des écosystèmes de l'île est préservée.	<p>Mise à jour du Plan d'Aménagement Forestier et du Plan de gestion de la Réserve Biologique</p> <p>Pilote : ONF</p>
	Préserver les éléments paysagers structurants, voir les requalifier si nécessaire.	<p>Restauration des cabanons (île Sainte-Marguerite) en respectant l'intégration paysagère</p> <p>Calendrier : 2024-2025 Pilote : Mairie de Cannes</p>
		<p>Mettre en place sur les deux îles un observatoire du paysage en partenariat avec la DREAL.</p> <p>Calendrier : 2023 Pilote : ONF, Mairie de Cannes et CPIE</p>